



**Confédération
des syndicats nationaux**

Campagne Refusons l'austérité :
Feuille de route pour une relance

Conseil confédéral
16, 17 et 18 mars 2016

La CSN au cœur de la mobilisation

Au cours des derniers mois, la CSN a été au cœur de l'agitation sociale. Au niveau fédéral, nos actions contre les politiques antisyndicales et antiouvrières du gouvernement conservateur de Stephen Harper (réforme de l'assurance-emploi, projets de loi C-377 et C-525, etc.) ainsi que notre implication lors de la dernière campagne électorale fédérale ont certainement contribué à le chasser du pouvoir. Au niveau provincial, nous avons été au premier plan de la lutte contre les politiques d'austérité. Dès l'arrivée au pouvoir du Parti libéral de Philippe Couillard en avril 2014, nous nous sommes engagés dans une vaste mobilisation. Nous avons contribué à la mise sur pied du collectif Refusons l'austérité, lequel regroupe des organisations syndicales, des associations étudiantes et des organismes communautaires. Nous avons participé à l'organisation d'actions d'envergure telles que la manifestation du 29 novembre et les perturbations du 1^{er} mai 2015, ainsi qu'à plusieurs mobilisations régionales et sectorielles liées à la conjoncture. Les conseils centraux, avec l'appui des fédérations, ont multiplié les gestes pour dénoncer les choix politiques du gouvernement libéral et pour sensibiliser la population sur les effets des mesures d'austérité dans leur région.

À l'automne 2015, le Front commun a pris le relais. Plusieurs actions ont été organisées dont :

- Une manifestation monstre le 3 octobre, à Montréal, rassemblant près de 150 000 personnes;
- Trois jours de grève rotative en novembre;
- Une journée de grève nationale le 9 décembre, joignant plus de 400 000 salarié-es.

La mobilisation des salarié-es du secteur public combinée aux effets de plus en plus visibles des compressions gouvernementales sur les services ont permis d'obtenir le soutien d'une majorité de la population.

La stratégie de division du gouvernement a échoué. Il a dû se compromettre aux tables de négociation et retirer ses demandes sectorielles. On se souviendra qu'il souhaitait imposer d'importants reculs dans les conditions de travail : multiplication des horaires atypiques, abolition des heures supplémentaires au cours d'une journée, imposition de la semaine de travail sur six jours, obligation à aller travailler à des kilomètres du lieu de travail, resserrement de l'accès à l'assurance-invalidité, etc. Le gouvernement a aussi revu son cadre financier, ce qui a permis de réaliser des gains sur le plan monétaire. Pour certaines catégories d'emploi, ces gains sont significatifs. Évidemment, si le Front commun a jugé l'entente acceptable, elle n'est pas parfaite. Le règlement n'a pas répondu aux attentes de toutes et de tous. Alors que la grande majorité des syndicats de la FNNEQ, de la FEESP et de la FP a entériné l'entente de principe, la FSSS a proposé le rejet et une majorité de ses syndicats ont voté en ce sens. La négociation s'est poursuivie et un règlement a finalement été conclu la semaine dernière pour les salarié-es qui œuvrent dans le réseau de la santé et des services sociaux. La CSN a accompagné la FSSS tout au long du processus.

Dans le cadre de nos débats, nous avons déjà indiqué que, peu importe le résultat des négociations (entente de principe ou décret), nous étions pour vivre un certain essoufflement de la mobilisation. Un travail de reconstruction et de sensibilisation est donc nécessaire. Il l'est d'autant plus que la lutte contre l'austérité et pour un autre modèle de développement est loin d'être terminée.

Un nouveau Conseil des ministres pour les mêmes politiques

Le 27 janvier dernier, le premier ministre Philippe Couillard présentait son nouveau Conseil des ministres. Parmi les plus importants changements, notons le passage de Martin Coiteux du Conseil du trésor aux Affaires municipales et à la Sécurité publique, l'arrivée de Sam Hamad au Conseil du trésor et son remplacement par François Blais à l'Emploi et à la Sécurité sociale ainsi que la nomination de Pierre Moreau à l'Éducation. Dominique Vien devient ministre responsable du Travail. L'arrivée au Conseil des ministres d'une ancienne caquiste, Dominique Anglade, et d'un ancien adéquiste, Sébastien Proulx, est aussi à signaler. La première hérite du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et le second, de celui de la Famille. Si le maintien de Gaétan Barrette à la Santé était prévisible, celui de David Heurtel à l'Environnement est plus inattendu en raison, entre autres, des ratés dans les dossiers du déversement des eaux usées à Montréal et de l'oléoduc Énergie Est.

Quelques semaines plus tard, les problèmes de santé de Pierre Moreau ont forcé le premier ministre à effectuer de nouveaux changements. Il a choisi de scinder la responsabilité du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Sébastien Proulx est nommé ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport tout en conservant le ministère de la Famille. Hélène David devient ministre responsable de l'Enseignement supérieur. Elle est remplacée à la Culture et aux Communications par Luc Fortin, auparavant ministre délégué du Loisir et du Sport.

Certains ont vu en ce nouveau Conseil des ministres l'annonce d'un virage et d'un changement d'orientation de la part du Parti libéral. Nous ne sommes pas de cet avis. Les effets dévastateurs des coupes et des compressions imposées depuis l'arrivée au pouvoir des libéraux commencent à peine à se faire ressentir. Leurs effets s'étendront sur plusieurs années. Pensons aux réductions de services spécialisés dans les écoles, qui affecteront le parcours scolaire et les perspectives d'avenir de plusieurs jeunes. Pensons aussi au manque de ressources pour le maintien à domicile des personnes âgées alors que le vieillissement de la population s'accroîtra dans la prochaine décennie. Les femmes et les groupes les plus vulnérables sont particulièrement touchés. Or, malgré les répercussions réelles sur les services à la population, le gouvernement maintient le cap. De plus, les annonces faites depuis janvier concernant les compressions dans les services de garde éducatifs et la volonté gouvernementale de doter les municipalités de pouvoirs leur permettant de décréter les conditions de travail de leurs salarié-es laissent présager d'importantes luttes à venir.

Certes, le gouvernement promet certains investissements, notamment en éducation. Toutefois, ceux-ci restent largement insuffisants. Les montants promis à ce jour demeurent inférieurs aux sommes coupées dans les derniers budgets. De plus, tout indique que le gouvernement compte respecter sa promesse d'utiliser d'éventuels surplus budgétaires pour

réduire les impôts et la dette, malgré les besoins de réinvestissement dans les services publics et les programmes sociaux. S'il persiste dans ces choix, c'est à l'austérité permanente qu'il nous convie. Les marges de manœuvre ne seront pas destinées à réinvestir dans les services publics, mais bien à limiter les revenus et les dépenses de l'État. Bref, tout indique que le gouvernement libéral est déterminé à maintenir l'austérité et à réduire la taille de l'État.

En plus de restreindre l'accès aux services publics, cette stratégie gouvernementale hypothèque notre capacité à lutter contre la pauvreté et les inégalités. Elle limite aussi notre capacité à assurer le développement de l'ensemble des régions du Québec. Pire encore, le manque de vision du gouvernement à l'égard des secteurs industriel et manufacturier jumelé aux politiques d'austérité entraînent une croissance anémique. Tout indique que la croissance du PIB réel en 2015 sera inférieure au taux de 1,5 % enregistré en 2014¹. Sur le plan de l'emploi, 2014 a été une année catastrophique avec une perte nette de 1 100 emplois. L'ajout de 37 300 emplois en 2015 a permis un certain rattrapage. Cela dit, le taux de chômage oscille toujours autour de 7,6 % et le nombre de personnes à la recherche d'un emploi demeure largement supérieur au nombre de postes disponibles. Les récentes annonces de mises à pied chez Bombardier et chez Rio-Tinto ainsi que la vente d'une autre entreprise québécoise (RONA) à des intérêts étrangers n'augurent rien de bon pour les mois à venir.

Une mobilisation toujours nécessaire

Au cours des derniers mois, le mécontentement à l'égard des choix gouvernementaux s'est accentué et les actions de protestation se sont multipliées. Parmi les plus médiatisés figurent les manifestations pour contrer les compressions dans les services de garde éducatifs (centres de la petite enfance (CPE), responsables de service de garde en milieu familial (RSG) reconnues, services de garde en milieu scolaire) ainsi que le mouvement citoyen « Je protège mon école publique » avec sa stratégie des chaînes humaines autour des écoles pour dénoncer les coupes dans les services aux élèves et le manque de ressources dans les services publics d'éducation. Ces initiatives, qui ont ébranlé le gouvernement, témoignent de l'attachement d'une large partie de la population québécoise aux programmes sociaux et aux services publics de qualité et accessibles, et à une société qui valorise l'égalité et la solidarité².

En février dernier, un sondage Léger réalisé pour *Le Devoir*, *Le Journal de Montréal* et *Le Journal de Québec* (8 février 2016) indiquait que 62 % des répondants étaient insatisfaits du gouvernement contre 29 % de personnes satisfaites. Malgré cette grogne envers les libéraux, la possibilité qu'ils soient reportés au pouvoir est envisageable. Outre le fait qu'il reste plusieurs mois avant les prochaines élections, la difficulté des partis d'opposition à présenter un projet mobilisateur et la division du vote chez les francophones favorisent le Parti libéral.

¹ Dans ses prévisions économiques et financières publiées le 22 février 2016, Desjardins estime la croissance du PIB réel au Québec pour 2015 à 1,1 %. Pour 2016 et 2017 les projections sont de 1,3 % et de 1,6 % respectivement. Après avoir abaissé de 2 % à 1,5 % ses projections de croissance pour 2015, le gouvernement anticipe une croissance de 1,7 % pour 2016.

² Cet attachement est confirmé par plusieurs sondages et enquêtes menés ces dernières années auprès de la population québécoise.

Dans un tel contexte, nul doute que les raisons justifiant la poursuite de la mobilisation syndicale et sociale demeurent : lutter contre les politiques d'austérité et leurs conséquences dévastatrices sur la société québécoise; contrer le démantèlement de l'État québécois; mettre en avant des propositions et des choix politiques différents et crédibles; faire reculer et éventuellement défaire le gouvernement.

Au mois de juin dernier, les délégué-es du conseil confédéral adoptaient la résolution suivante :

Que la CSN, pour contrer les mesures d'austérité, poursuive son travail d'éducation politique et de mobilisation syndicale en considérant la grève sociale comme moyen de faire avancer nos revendications;

Que le comité d'orientation de la CSN soit mandaté pour déposer à une réunion d'un conseil confédéral au plus tard à l'automne 2015 un premier rapport sur les conditions d'exercice d'une grève sociale au Québec.

Le comité d'orientation a presque terminé ses travaux sur les conditions d'exercice d'une grève sociale. Il a convenu, entre autres, de clarifier ce que nous entendons par grève sociale. Sans proposer une définition stricte, ce type d'action collective doit répondre à certaines conditions particulières soit :

- Un arrêt de travail et d'activités qui ne s'inscrit pas dans le cadre légal de la négociation collective;
- Une action collective dirigée essentiellement contre le gouvernement et ses choix politiques et qui ne porte pas exclusivement sur des questions touchant aux conditions de travail;
- Une action collective à laquelle participent des organisations syndicales des secteurs public et privé, des groupes populaires et des individus.

À l'heure actuelle, nous estimons que beaucoup de travail reste à faire pour réunir l'ensemble des conditions nécessaires au déclenchement et au succès d'une grève sociale au Québec dans les mois futurs. Il serait trompeur de laisser croire que nous pourrions y arriver à court ou à moyen terme sans passer par une étape cruciale, soit de convenir et d'enraciner nos revendications.

Élaborer et enraciner une plate-forme de revendications

La négociation des secteurs public et parapublic n'a pas mis un terme à la campagne Refusons l'austérité. Rappelons que cette campagne a cinq objectifs :

- Développer et consolider des alliances aux plans local, régional, sectoriel et national;

- Partager notre analyse de la situation des finances publiques et des choix politiques retenus par le gouvernement;
- Publiciser les effets néfastes des compressions et de l'austérité;
- Faire connaître nos revendications et sensibiliser la population;
- Interpeler et faire pression sur les représentants gouvernementaux.

Plus précisément, cette campagne vise à sensibiliser les travailleuses, les travailleurs et l'ensemble de la population sur les conséquences négatives des politiques mises en avant par le gouvernement libéral de Philippe Couillard. Elle vise aussi à modifier la réalité politique et sociale actuelle au Québec et à ralentir, voire à faire reculer le gouvernement dans son objectif de déconstruire l'État social.

À ce jour, nous avons surtout mis l'accent sur les conséquences des compressions budgétaires gouvernementales sur les services à la population et sur le démantèlement de l'État québécois. Si cette stratégie de dénonciation demeure nécessaire, elle nous semble insuffisante pour rallier l'ensemble des groupes syndicaux et populaires ainsi qu'une partie de la population.

Au fil des ans, la CSN a proposé des solutions de rechange aux mesures d'austérité et au démantèlement de l'État. Nous savons que d'autres choix sont possibles. En février 2015, nous avons signé (avec 36 organismes) une déclaration pour que cesse l'austérité. Elle incluait une série de propositions pour un Québec plus juste. Parmi celles-ci, on retrouve :

- L'adoption d'une politique de développement durable répondant aux besoins des générations présentes et futures et qui reconnaît le droit à l'autodétermination des peuples autochtones et l'égalité entre les hommes et les femmes. Cette politique doit permettre une réduction des gaz à effet de serre et de notre dépendance au pétrole. Elle doit aussi favoriser une réduction des inégalités sociales et générer des emplois de qualité dans une perspective de développement régional appuyée par les acteurs locaux;
- Une révision du régime fiscal afin d'assurer un financement adéquat des services publics et des programmes sociaux. Cette révision doit reposer, entre autres, sur une plus grande participation des entreprises au financement de l'État, une refonte des avantages fiscaux et une plus grande progressivité de l'impôt des particuliers;
- La mise en place d'une consultation populaire afin de définir collectivement les finalités de l'État québécois.

Certaines de ces revendications pourraient contribuer à élargir nos appuis et à mettre en évidence les liens entre les mesures d'austérité, la précarisation de l'emploi et la croissance des inégalités. Nous pourrions aussi reprendre des revendications de notre campagne *Et si on avançait, le progrès social dépend de nous*, dont celle touchant la sécurité du revenu tout au long de la vie ou celle visant à renforcer la démocratie et la participation citoyenne. Certaines

de nos demandes, telle l'augmentation du salaire minimum, sont d'ailleurs déjà partagées par plusieurs groupes et pourraient faire l'objet de campagnes conjointes.

Poursuivre la sensibilisation

Dans le cadre de la campagne contre l'austérité, un important travail de sensibilisation a été entrepris. Celui-ci devra se poursuivre tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la CSN. En plus de faire des liens entre les préoccupations des salarié-es du secteur public et celles des salarié-es du secteur privé, nous aurons l'obligation de rejoindre les personnes non syndiquées (en emploi ou en chômage).

Influencer l'opinion publique et accroître celles et ceux qui aspirent à des changements axés sur la solidarité et qui partagent un certain nombre de revendications demeurent notre défi. À cet égard, l'enjeu des alliances est déterminant. La CSN peut s'engager à tout mettre en œuvre pour que la mobilisation sociale se maintienne, voire s'accroisse. Toutefois, l'appui de groupes populaires et communautaires, mais surtout celui des autres organisations syndicales, est indispensable. Sans ces dernières, l'appel à la mobilisation n'aurait pas la même signification ni la même efficacité, bien qu'il soit possible d'agir sur nos propres bases pour mettre de la pression sur le gouvernement.

Cela dit, le premier travail de mobilisation devra se faire au sein même de nos organisations. L'engagement d'une portion substantielle de travailleuses et de travailleurs, membres de notre organisation, est primordial. La volonté des dirigeantes et des dirigeants ou de la base militante ne sera pas suffisante.

La feuille de route

Le travail de sensibilisation et d'enracinement sera exigeant. Il obligera chaque organisation à s'engager dans un plan de campagne qui, à l'occasion, sera ponctué d'actions. Tout en permettant une certaine souplesse sur la forme, ce plan devra être clair quant aux objectifs et ferme sur les actions de convergence qui auront été identifiées. Il nécessitera aussi un suivi régulier afin que chaque équipe de travail s'assure que tous les syndicats sont consultés et prennent position.

Ce plan devra tenir compte de la conjoncture et de plusieurs moments importants dont la tenue des congrès des conseils centraux au printemps 2016 et des préparatifs qui les précèdent. Il faudra aussi se soucier des activités de négociation et de représentation des syndicats qui occuperont les fédérations. Environ 400 syndicats seront en négociation au cours de l'année, dont les syndicats de *La Presse*, de Radio-Canada et du Musée des Beaux-arts (FNC); les syndicats de Bombardier, du chantier naval Davie et de Lavo (FIM); les syndicats du secteur de l'hôtellerie, de Couche-tard, de la Brasserie Labatt et des caisses populaires du Saguenay (FC); les syndicats du transport scolaire et urbain, des municipalités et des agents de la paix (FEESP); le syndicat des agents correctionnels (UCCO-SACC-CSN); les syndicats des sages-femmes et des professeurs de l'UQAM et de l'UQO (FP); les syndicats des chargé-es de cours, des tutrices et des tuteurs ainsi que des maîtres d'enseignement, et les syndicats de 24 collèges privés (FNEEQ).

Afin de rejoindre le plus grand nombre de personnes possible et de démontrer que la mobilisation prend de l'ampleur, le plan d'action devra idéalement inclure des actions conjointes avec les autres organisations syndicales et les groupes étudiants et communautaires, ce qui ne sera pas nécessairement facile. Il faudra tenir compte de la période de changement d'allégeance syndicale dans l'industrie de la construction ainsi que de la mise en place de la loi 30³ dans le secteur de la santé. En plus de mobiliser plusieurs militants, élu-es et salarié-es, ces évènements risquent de fragiliser certaines alliances avec d'autres organisations.

Présentement, la CSN intervient sur plusieurs fronts pour contrer les mesures d'austérité et pour dénoncer les choix politiques du gouvernement. Outre notre campagne contre l'austérité, trois autres campagnes sont en marche :

- La campagne FNC-CSN « Conservons nos musées » qui vise à sensibiliser la population sur la précarité financière et le sous-financement du réseau muséal québécois;
- La campagne « Un réseau qui fait grandir » pour la défense des services de garde éducatifs à contribution réduite (CPE, RSG reconnues, services de garde en milieu scolaire);
- La campagne « Notre SAQ, c'est notre fierté » visant à contrer la privatisation de la Société des alcools du Québec.

Une campagne visant à lutter contre la privatisation des services de santé sera aussi lancée sous peu. À ces campagnes s'ajoute la mobilisation des syndicats du secteur municipal contre les dispositions de l'accord de partenariat intervenu entre le gouvernement du Québec et les municipalités (pacte fiscal). Bien qu'aucun projet de loi n'ait encore été déposé, cet accord nous annonce des modifications législatives limitant le droit à la libre négociation (droit de lock-out ou décret). De plus, nous intervenons régulièrement pour dénoncer les coupes dans différents programmes tels que la francisation des immigrants et l'aide à domicile notamment, et pour dénoncer le manque de vision du gouvernement dans le développement des secteurs industriel et manufacturier.

Nous avons relancé le collectif Refusons l'austérité afin de définir des stratégies communes. Deux évènements ont été ciblés : le dépôt du budget du Québec prévu le 17 mars 2016 et la Journée internationale des travailleuses et des travailleurs le 1^{er} mai. Il a été convenu de suggérer aux organisations de publier de nouveau la déclaration *Refuser l'austérité pour construire un Québec plus juste* avant le dépôt du budget provincial et d'organiser des mobilisations régionales devant des lieux symboliques le jour même du dépôt du budget. Pour le 1^{er} mai, il est également proposé que des activités régionales festives se tiennent sous le thème *Un Québec qui nous tient à cœur*, qui pourra être décliné pour reprendre nos revendications contre les inégalités sociales et pour des revenus décents tout au long de la vie.

³ Loi concernant les unités de négociation dans le secteur des affaires sociales et modifiant la Loi sur le régime de négociation des conventions collectives dans les secteurs public et parapublic.

Après l'analyse du budget et lorsque le cadre de revendications sera défini, nous serons plus en mesure d'élaborer une stratégie d'intervention auprès de nos syndicats et de la population. D'ici là, nos actions seront tournées vers des événements déjà connus tels que le 1^{er} mai, le 7 octobre, le Forum social mondial qui se tiendra à Montréal en août prochain, etc.

Afin d'accroître nos chances de succès tant sur le plan de la mobilisation que des objectifs, nous croyons que le plan de campagne devrait nous conduire à une mobilisation d'envergure vers le printemps 2018, soit quelques mois avant le déclenchement des élections provinciales. Évidemment, nous devons être prêts à devancer cet échéancier si la conjoncture politique et économique favorise une action plus rapide. Il est fort possible que le mécontentement d'une large partie de la population s'amplifie à mesure que les effets des compressions budgétaires et des orientations gouvernementales se feront ressentir. Il faudra en tenir compte.

Conclusion

Pour la CSN, la lutte contre les politiques d'austérité doit se poursuivre. Cependant, nous estimons que la conjoncture tant interne qu'externe ne favorise pas l'appel à une mobilisation d'envergure comme la grève sociale, même si les motifs politiques, sociaux et économiques sont aux yeux de bon nombre d'entre nous assez nombreux pour en justifier le recours. Des étapes essentielles restent à franchir : sensibiliser le plus grand nombre possible de syndicats, tant du privé que du public, aux effets dévastateurs de l'austérité et des politiques néolibérales; définir une plate-forme de revendications pouvant rallier le plus grand nombre possible de groupes et de personnes; démontrer que des solutions de rechange existent; construire et maintenir des alliances syndicales et sociales fortes; créer un puissant mouvement de contestation dans l'ensemble des régions du Québec.

Le plan d'action s'inscrit dans cette perspective. Loin de mettre un terme à notre engagement, la CSN réitère sa volonté de poursuivre la bataille et la mobilisation contre l'austérité, la détérioration de nos services publics et de nos programmes sociaux et la destruction de l'État social.